

• MFR DE PONTONX •

CULTIVONS LES RÉUSSITES !

**Titre animateur en
Gérontologie
Par Alternance**
Dossier de candidature

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES



MFR • 206 avenue du Marensin - 40465 PONTONX sur l'ADOUR
Tél : 05.58.57.20.42 • MAIL : mfr.pontonx@mfr.asso.fr • Site : www.mfr-pontonx.com
N°SIRET : 782 109 730 000 13 • Code APE : 8532 Z • N° Activité formation continue: 72400015440



La M.F.R de PONTONX/ADOUR

CFA MFR

La M.F.R de Pontonx/Adour est un Etablissement d'Enseignement Professionnel par alternance créé en 1954.

Elle fait partie de l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales qui regroupe aujourd'hui environ 450 établissements en France.

Ses caractéristiques principales sont :

- *l'alternance*, c'est-à-dire une pédagogie qui permet d'allier Ecole et milieux professionnels,
- La MFR est une *Association Loi 1901*, qui associe les parents et les professionnels à la gestion de l'établissement

La M.F.R. de Pontonx est un établissement sous contrat avec le ministère de l'agriculture.

Aujourd'hui, les formations proposées sont les suivantes :

- ✓ 4^{ème} et 3^{ème} E.A (l'Enseignement Agricole) après une 5^{ème} et une 4^{ème} (pour la 4^{ème} le jeune doit avoir 14 ans au cours du 1^{er} trimestre de son inscription)
- ✓ BAC PROFESSIONNEL SAPAT (Services aux Personnes et aux Territoires) après une 3^{ème}, une seconde générale/technologique ou un CAP
- ✓ BAC PROFESSIONNEL Métiers du Commerce et de la Vente après une 3^{ème}, une Seconde ou un CAP
- ✓ BAC PROFESSIONNEL SN (Système Numérique) option RISC (Réseaux informatiques et systèmes communicants), après une 3^{ème}, en apprentissage (OUVERTURE EN SEPTEMBRE 2020)
- ✓ BTS MCO (Management Commercial Opérationnel) après un BAC, en apprentissage et autres types de financement.
- ✓ Un BP JEPS LTP (Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et du Sport) Loisirs Tous Publics spécialité 3-13ans, en apprentissage et autres types de financement.
- ✓ UN BP JEPS EDD (Education au Développement Durable), en apprentissage et autres types de financement.
- ✓ Un Titre Professionnel Animateur en Gérontologie, Niveau BAC, en structure et à domicile, accès avec tout type de financement
- ✓ Un titre MUM (Management d'Unité Marchande), niveau BAC+2, accès avec tout type de financement

Le public visé et les pré-requis

Le **Titre Animateur en G erontologie** de la MFR de Pontonx est accessible aux personnes :

- Disposant d'un dipl me de niveau V
- Justifiant d'une exp rience aupr s des personnes  g es (immersion)
- Satisfaisant aux tests  crits et oraux

La vie   la MFR et accessibilit  aux personnes en situation de handicap

Lors de la p riode de formation, les stagiaires pr sents sur l' tablissement b n ficie d'un cadre de vie diff rent des formations initiales. Ils peuvent b n ficier d'un logement sur place avec restauration.

La semaine commence le Lundi matin   9h et se termine le vendredi   16h.

Ils disposent d'un  tablissement accessible   l'ensemble des personnes pr sentant un handicap : places de parking, all es de circulation, sanitaires adapt s, outils et moyens p dagogiques adapt s.

Les principaux objectifs

Le **Titre Animateur en G erontologie** propos  par la MFR de PONTONX a quatre objectifs principaux :

- Former et animer aupr s d'un public de personnes  g es en structure ou au domicile
- Conna tre les outils et m thodes pour animer
- D finir un projet d'accompagnement pour chaque personne dans le cadre de sa prise en charge globale
- Concevoir les animations

Méthode utilisée : L'Alternance

La formation se déroule selon un rythme d'alternance au sein d'un service animation pour personnes âgées.

- Statut « salarié » : 21 semaines à la MFR (735h) et 83 semaines maximum en milieu professionnel
- Statut « apprentissage » : 24 mois, les relations entre l'école et l'entreprise sont permanentes
- Statut « En poste » :
 - Le parcours peut être complet (735h ou partiel suivant l'objectif de développement des compétences)
 - 21 semaines en MFR (735h) sur 1 ou 2 ans
- Statut « Recherche d'emploi/reconversion professionnelle » : 21 semaines sur 1 an à la MFR (735h) entre 20 et 25 semaines en milieu professionnel.
- Statut « VAE » :
 - Justifier d'une expérience d'au moins 1 an dans l'animation auprès des personnes âgées
 - Projet cohérent

Dans le cadre de l'unité d'animation, l'Animateur en Gériatrie remplit les missions suivantes :

- Elaborer en équipe et sous la responsabilité du directeur le projet d'animation, le faire vivre au quotidien
- Concevoir et mettre en œuvre le projet d'animation dans le cadre d'un projet d'établissement
- Elaborer et mettre en œuvre des programmes d'animation
- L'animateur doit être autonome. Il doit être en capacité de l'adapter quotidiennement à chacun. Il est amené à prendre du recul, de se remettre en question. Il doit être organisé, doit savoir travailler en équipe et rendre compte de son environnement professionnel.

Les principaux éléments du programme

PROGRAMME DE FORMATION	Descriptif et modalités d'évaluation et de certification
<p>Bloc 1 : Observer, évaluer la situation et les besoins de personnes âgées dépendantes ou non, dans le cadre d'un projet institutionnel : 140 heures Compétences : -Mobiliser différentes techniques de communications adaptées aux situations. -Concevoir, élaborer, utiliser des outils de recueil de données -Identifier les caractéristiques propres de la personne -Repérer les besoins, attentes et désirs de la personne -Utiliser un langage professionnel</p>	<p>-Production d'un dossier individuel de recueil de données concernant une personne âgée (15 pages) - Coef 1 - Prestation orale en centre de formation : présentation du recueil de données concernant une personne âgée (20 mn) - Coef 2</p>
<p>Bloc 2 : Elaborer au sein d'une équipe pluridisciplinaire et sous la responsabilité du directeur le projet d'animation et le faire vivre au quotidien : 245 heures Compétences : -Se situer dans le cadre d'un projet institutionnel -Animer le processus de définition du projet au sein d'une équipe ou au sein d'un collectif -Contribuer à la mise en œuvre du projet d'animation et coordonner les activités impliquant plusieurs acteurs -Concevoir des programmes et des plannings d'animation -Proposer des réponses construites à des situations nécessitant réajustement, intervention... -Concevoir une démarche et des outils d'évaluation dans une démarche qualité</p>	<p>-Production d'un dossier individuel Projet d'animation (35 pages) - Coef 2 - Prestation orale en centre de formation : présentation du dossier individuel Projet d'animation (30 mn) - Coef 3 - Prestation orale en centre de formation : étude de cas (20mn de préparation, 20 mn pour la prestation) - Coef 2 - Production d'un</p>
<p>Bloc 3 : Proposer et participer à la mise en oeuvre d'un accompagnement personnalisé de la personne âgée qu'elle soit autonome ou en situation de dépendance : 147 heures Compétences : -Stimuler la participation de la personne âgée, favoriser son implication en prenant appui sur sa dynamique relationnelle. -Réinvestir les éléments identifiés, prenant en compte la singularité de la personne. -Gérer une situation relationnelle. -Mettre en œuvre une attitude réflexive permettant d'adopter une posture professionnelle respectueuse de la personne et du projet d'établissement.</p>	<p>-Production d'un dossier individuel élaboré en milieu professionnel : Etude d'une situation d'accompagnement d'une personne âgée (10 pages) Coef 1 - Prestation orale en centre de formation : présentation du dossier élaboré en milieu professionnel - (20 mn) - Coef 3</p>
<p>Bloc 4 : Concevoir et réaliser des activités d'animation individuelles et collectives spécifiques à destination de personnes âgées : 189 heures Compétences : -Mobiliser des techniques d'animation -Maîtriser la conduite d'activités d'animation diversifiées individuelles comme collectives -Structurer sa démarche, analyser ses pratiques -Concevoir et utiliser des outils d'évaluation de la conduite d'activités</p>	<p>-Deux pratiques professionnelles d'animation (avec au moins une animation collective) visant des objectifs différents et réalisées en situation professionnelle (1h chacune) - Coef 2 chacune La pratique s'appuie sur un écrit composé de documents professionnels (fiche de préparation, fiches d'activités, fiches projets)</p>

Les modalités d'évaluation et les résultats

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
DNB	89%	95%	69%	92%	75%	89%	92.6%	82%	85.5%
BEPA SAP	92%	96%	98%	95%	96%	95%	96.9%	100%	96.2%
BEP MRCU	94%	95%	95%	84%	93%	81%	93.2%	91.6%	91%
BAC PRO Commerce	94%	84%	75%	94%	91%	84%	83.3%	79%	86%
BTS MCO	63%	85%	70%	54%	67%	67%	64.7%	83%	69%
BPJEPS LTP					61%		67%		64%
Titre Animateur						78%	100%	91%	90%
Titre MUM						100%	100%	100%	100%

Le contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail écrit à durée déterminée (CDD), d'une durée de 2 ans.

Les deux premiers mois suivant la signature du contrat constituent la période d'essai.

Le contrat d'apprentissage fixe les engagements respectifs des trois partenaires :

L'employeur s'engage à :

- Assurer à l'apprenti une formation professionnelle complète
- Désigner un maître d'apprentissage dans l'entreprise qui doit présenter des garanties de moralité et de compétence
 - Être majeur
 - Avoir un diplôme au moins égal à celui préparé

- Permettre de suivre la formation théorique au CFA
- Lui verser un salaire correspondant aux minima légaux

L'apprenti s'engage à :

- Respecter les règles de fonctionnement de l'entreprise
- Travailler pour l'employeur et effectuer les travaux confiés
- Suivre régulièrement la formation à la MFR et en respecter le règlement intérieur

La MFR, s'engage à :

- Définir les objectifs de formation
- Assurer la formation et le suivi des apprentis
- Informer les maîtres d'apprentissage

Coût de la formation pour l'apprenti

La formation est gratuite pour l'apprenti. Seuls les frais d'hébergement, de restauration et de transport sont à votre charge. La MFR de Pontonx propose un logement indépendant à hauteur de 72€50 (repas du midi compris).

Couverture sociale de l'apprenti

L'apprenti est assuré social. Il bénéficie de la même protection sociale que les autres salariés :

- **Maladie, maternité, vieillesse** : En cas de maladie, d'accident ou arrêt de travail vous bénéficiez des remboursements et des indemnités journalières.
- **Accident du travail** : couverture pour maladies professionnelles et accident que l'accident survienne au CFA, en entreprise ou à l'occasion d'un trajet.
- **Allocations familiales** : Perçues par les parents jusqu'aux 20 ans de l'apprenti et si son salaire ne dépasse pas 55% du SMIC
- **Allocation logement** : Si l'apprenti paie un loyer
- **Assurance chômage** : Au terme du contrat l'apprenti bénéficie du régime des assurances chômage
- **Carte apprenti** : Elle est délivrée par le CFA (la MFR de Pontonx), elle donne droit à des réductions ou certains avantages (cinéma, sport, restaurants universitaires...)

Filières et Débouchés

Les emplois potentiels :

- Intervenant indépendant auprès du public
- Accompagnement et animation à domicile
- Salarié en structure EHPAD ou résidence
- Résidence service
- Centre socio culturel
- Hébergement autonome

Noms et coordonnées du contact

1- Prendre contact avec la MFR de Pontonx, Mme ANTUNES Sabine

2- Vous recevrez une **fiche de candidature**

3- Vous renvoyer votre **dossier de candidature complet**.

4- Vous serez alors convoqué(e) à la MFR pour un **entretien** dès réception du dossier correctement complété.

5- **Si votre candidature est retenue**, vous passerez des tests de sélections écrits et oraux au sein de la MFR.



Des données à caractères personnelles sont collectées afin de pouvoir répondre à la demande du client et du stagiaire et de les tenir informés des offres de service de la Maison Familiale de Pontonx : aucune information personnelle n'est cédée à des tiers. Conformément à la loi informatique et libertés du 06 janvier 1978 et son adaptation dans la loi 2018-493 RGPD du 20 juin 2018 relative à la protection des données à caractères personnelles disposent également d'un droit de modification, de rectification et de suppression des données à caractères personnelles les concernant qu'ils peuvent exercer auprès du service en charge de la formation ou, en cas de difficulté, auprès de la MFR de Pontonx, à l'adresse courriel : mfr.pontonx@mfr.asso.fr.

Modalités et délais d'accès

**** Pour tout renseignement complémentaire ****

s'adresser à Madame

Sabine ANTUNES

 : 05 58 57 20 42

 : sabine.antunes@mfr.asso.fr

A la

M.F.R de PONTONX/ADOUR
206 Avenue du Marensin
40465 PONTONX/ADOUR

Ou par Mail : mfr.pontonx@mfr.asso.fr

FORMATION : Titre Animateur en Gérontologie

(Critère 2 : Indicateur 4.4)

Fiche établie par :

Date :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Date de naissance : ____/____/____

☎ : ____/____/____/____/____ Mail : _____

CURSUS CHOISI :

- Coursus complet
- Coursus modulaire et bloc(s) de compétences choisi(s) :
- Bloc 1
- Bloc 2
- Bloc 3
- Bloc 4

FORMATIONS/DIPLOMES :

SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE :

Demandeur d'emploi depuis moins de 1 an depuis 1 an et plus = N° ID : _____

Date de début : _____ et date de fin : _____ d'indemnités pôle emploi

Organisme de suivi : Pôle Emploi Mission Locale CAP EMPLOI Cabine de placement

Nom/Prénom du conseiller : _____

☎ : _____ ☒ : _____

Demandeur d'emploi non indemnisé

Congé (parental, individuel de formation, sabbatique, ...) : _____

Conjoint collaborateur sans statut*

Salarié d'un employeur du secteur privé ou public

Bénévole

Autre, préciser : _____

STATUT DE LA PERSONNE HANDICAPEE :

Titulaire d'une carte d'invalidité : % _____

RQTH

Titulaire de l'AAH

Notification CDES ou CDAPH (Uniquement apprentissage)

Titulaire d'une rente invalidité

Titulaire d'une rente d'accident du travail ou maladie professionnelle.

Pensionné de guerre ou assimilé

Autre : mutilé de guerre, assimilé mutilé de guerre, sapeur-pompier volontaire.

↳ Etes-vous concerné ? OUI NON

Si OUI, Echéance : _____

En cours : Date de la demande : ____/____/____

Organisme sollicité pour établir le dossier : _____

Nature du handicap :

- Déficience motrice
- Déficience visuelle
- Déficience Auditive
- Déficience invalidante
- T.S.A
- Handicap psychique
- Poly- handicap
- Autre

Informations supplémentaires : difficultés ?

Exigences médicales du handicap :

Soins : _____

- *Durée* : _____

Autres : Préciser : _____

Compensation mises en place antérieurement :

Pour la formation :

- 1/3 temps
- Moyens Humains
- Matériel Spécifique

Pour les examens :

- 1/3 temps
- Moyens Humains
- Matériel Spécifique

Transports adaptés :

- OUI Si OUI, lesquels : Prise en charge pour le transport (Taxi, ...) Transports en commun adaptés
- NON transports en commun

